

Dispositif



Programmation

Des repères pour situer l'entraînement
dans une progression de cycle

Organisation

Des préconisations pour mettre
en place l'atelier de fluence

Évolution

Des conseils pour planifier
et faire évoluer les séances

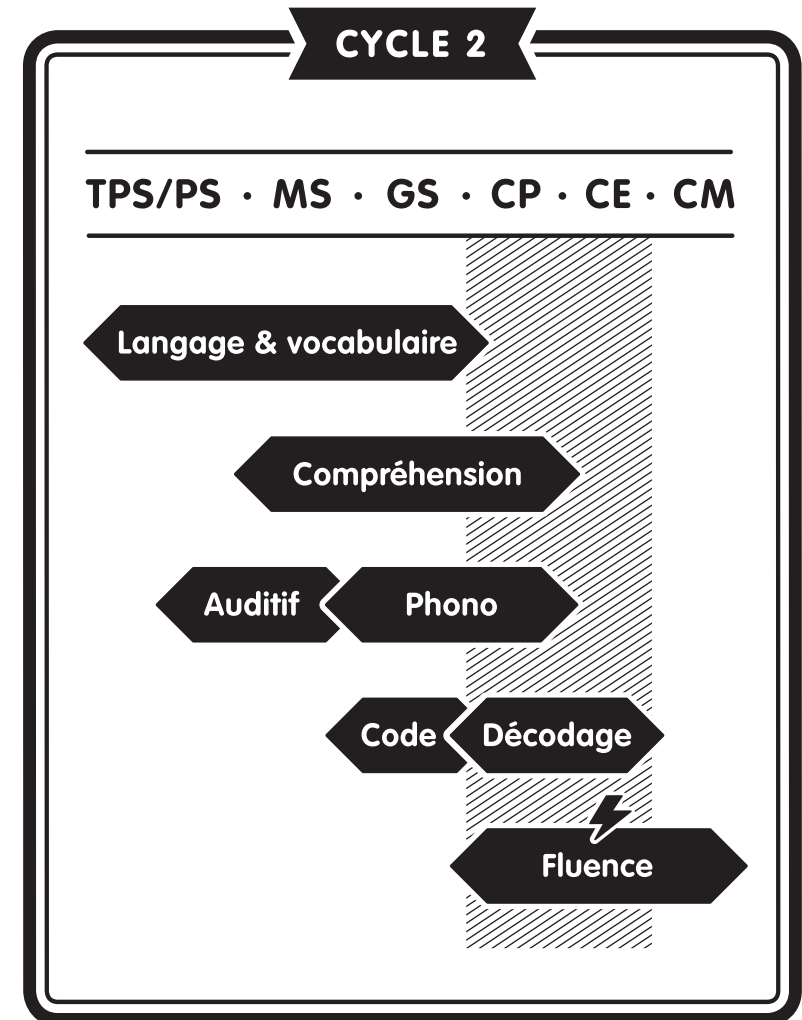
Programmation sur le cycle

L'apprentissage de la lecture repose sur l'acquisition de certaines compétences qui, pour être automatisées, nécessitent un entraînement progressif et régulier.

Le travail de la fluence permet de prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture ou d'y remédier. Cet entraînement peut être proposé de façon isolée pour répondre aux besoins de groupes d'élèves en fin de CE1 ou dès la première période du CE2, voire du CM1 pour consolider des acquis encore fragiles. Il peut aussi être mis en œuvre à la suite du Fluence volume 2 sous forme d'un dispositif complet et intensif dans une classe.

Proposés dans la continuité du cycle 2, les entraînements au décodage puis à la fluence assurent la progressivité des apprentissages, et permettent à l'élève d'apprendre à son rythme dans une démarche connue et sécurisante.

Ils sont construits sur des principes communs, la même organisation et la même démarche pour assurer leur cohérence et faciliter leur mise en œuvre dans le cadre d'un dispositif intensif.



Organisation de la classe

Cet entraînement, pour être efficace, repose sur la conduite de séances courtes et intensives en petits groupes homogènes plusieurs fois par semaine en réponse à des besoins identifiés.

Les groupes sont constitués de 3 à 4 élèves de niveau homogène et bénéficient chacun de deux à trois séances par semaine. L'enseignant planifie donc les séances et organise le travail du reste de la classe pour pouvoir se consacrer exclusivement à son groupe pendant les entraînements.

Ces séances, axées sur la lecture orale, doivent se dérouler dans un lieu adapté. Le groupe s'assoit autour d'une table pour que chaque élève puisse être sollicité individuellement et suivre activement la lecture des autres élèves. L'atelier est installé dans un espace calme de la classe, un peu à l'écart pour ne pas perturber le travail des autres élèves ni être gêné par lui. Les séances de Fluence sont tout à fait adaptées au cadre des activités pédagogiques complémentaires, ce qui permet de renforcer le nombre d'entraînements pour les élèves en difficulté.



Mise en autonomie

Pour pouvoir se consacrer au groupe d'entraînement, il est nécessaire d'apprendre aux autres élèves de la classe à travailler en autonomie pendant les séances.

Grâce à une organisation rigoureuse et des activités adaptées, il est possible de construire rapidement des habitudes de travail facilitant l'autonomie de chaque élève c'est-à-dire sa capacité à se mettre au travail seul, à rester concentré, à mener ce travail à son terme et à s'auto-corriger.

Pour cela, la classe est aménagée avec du matériel accessible et une horloge permettant à chacun de se repérer dans le temps. Les activités obéissent à des critères préalablement définis, elles sont différenciées, demandent de la concentration et durent trente minutes, quel que soit le rythme de travail des élèves. Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de validation du travail ainsi que les aides méthodologiques sont prévues et explicitées pour chaque type d'activité.

PRINCIPE

Organiser la classe

Prévoir le matériel, aménager l'espace, gérer le temps



Choisir les activités

Proposer des tâches connues, réalisables et porteuses de sens



Mettre au travail

Donner les consignes et une méthodologie de travail



Valider le travail

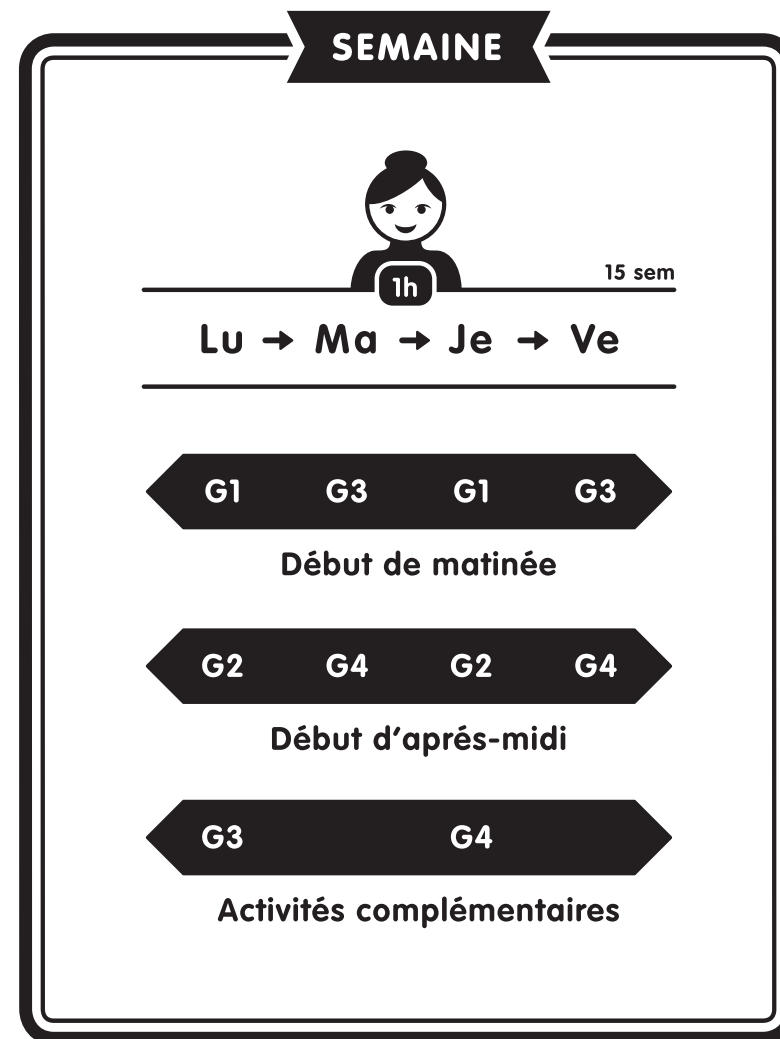
Concevoir des modalités de suivi individualisées

Planification de la semaine

On peut planifier les séances chaque jour, de manière à ce que les élèves qui en ont besoin puissent profiter de cet apprentissage de façon intensive pendant un certain nombre de semaines.

Pour cela, il est nécessaire d'intégrer ces séances aux activités quotidiennes de la classe et de les inscrire à l'emploi du temps. La ritualisation de ces entraînements facilite la mise au travail des élèves et clarifie les conditions du travail en autonomie.

Chaque jour, l'enseignant prévoit deux plages horaires de 20 minutes à un moment où les élèves sont réceptifs pour favoriser la concentration dans le groupe d'entraînement et le calme chez les élèves en autonomie. Il est préférable d'en placer une le matin et l'autre l'après-midi pour éviter à certains élèves d'enchaîner deux ateliers en autonomie. Pour intensifier cet entraînement et augmenter son efficacité, il est possible de prévoir une séance supplémentaire pour certains groupes dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.

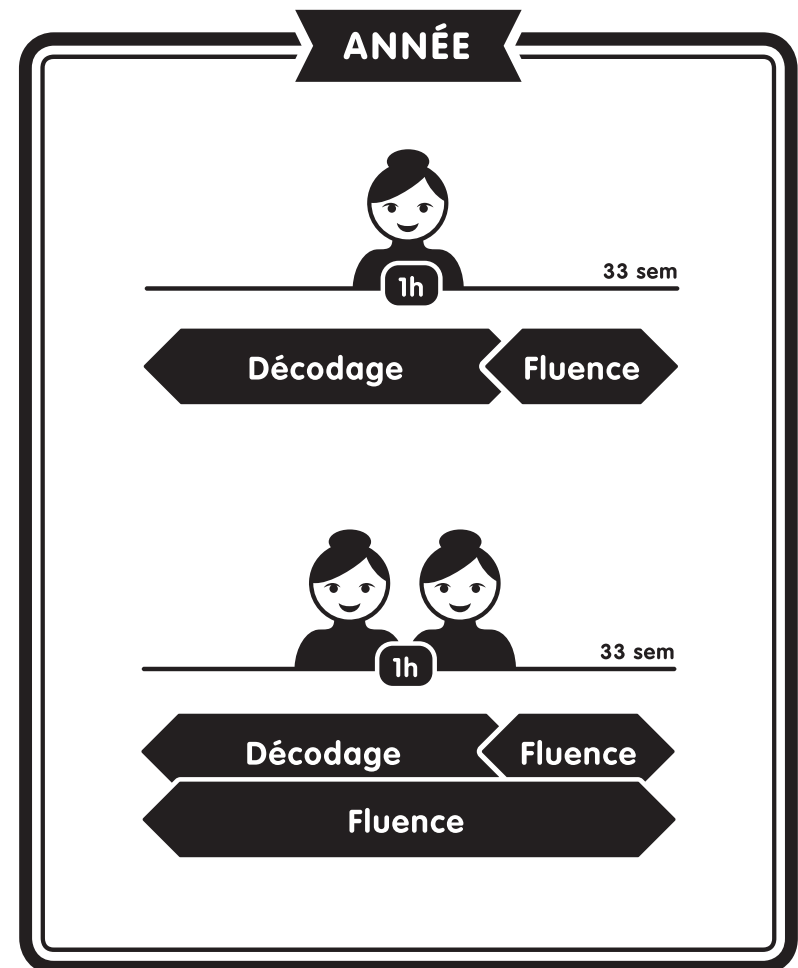


Évolution du dispositif

Lorsque l'enseignant maîtrise bien la mise en autonomie des élèves, il peut intensifier les entraînements à la fluence en faisant travailler plus de groupes sur la même période pour proposer les entraînements à un plus grand nombre d'élèves.

Cette expertise lui permet, dès l'année suivante, d'adapter les entraînements aux besoins des élèves. Il peut proposer dès le début de l'année un entraînement au décodage aux élèves les plus fragiles ou un entraînement à la fluence correspondant au niveau des élèves (Fluence volume 1 ou 2).

Si l'enseignant peut compter sur un adulte supplémentaire, il peut intensifier l'entraînement de certains groupes en augmentant le nombre de séances. Il peut aussi en profiter pour programmer sur l'année le travail de toutes les compétences en les organisant en parallèle ou successivement sur le même créneau horaire.



Travail en équipe

On peut bénéficier de l'aide d'un adulte supplémentaire en coordonnant l'entraînement avec le maître E, en organisant un décloisonnement ou en profitant d'un maître supplémentaire selon les cas.

Selon le dispositif choisi, la présence de cet adulte permet un allègement de l'emploi du temps, une diminution du nombre d'élèves en autonomie ou l'augmentation du nombre de séances d'entraînement proposées à chaque élève.

La pratique la plus simple consiste à partager la classe en deux, chaque adulte prenant en charge un groupe en entraînement et un groupe en autonomie sur une plage horaire d'une heure. Ce dispositif est facilité par la présence dans certaines écoles d'un enseignant supplémentaire. D'autres solutions existent, en particulier le décloisonnement de deux classes de CE1 ou de CE1/CE2. Il s'agit alors de profiter de la présence d'un maître E et de cet adulte supplémentaire pour réorganiser les classes autrement, proposer des groupes encore plus homogènes et consacrer du temps aux entraînements.

PRINCIPE

Définir les objectifs

Évaluer les besoins et cibler les compétences à travailler



Planifier les séances

Construire l'emploi du temps en fonction des disponibilités



Organiser les groupes

Se répartir les entraînements et constituer les groupes



Se concerter

Partager les observations sur les progrès réalisés

Mesure des progrès

Les élèves, pour progresser, bénéficient d'un entraînement adapté à leurs besoins et à leur rythme d'apprentissage basé sur l'observation et la mesure de leurs progrès. L'homogénéité des groupes est une garantie de l'efficacité de l'entraînement.

Les élèves peuvent être évalués à l'aide du test individuel ELFE disponible sur internet. Ce test, d'une passation simple et rapide, permet de constituer des groupes homogènes et de leur proposer des textes adaptés puis, en fin d'entraînement, de mesurer les progrès.

Le dispositif d'entraînement basé sur des lectures individuelles en groupes restreints et le comptage systématique du nombre de mots correctement lus à la minute permet à l'enseignant d'observer le niveau de chaque élève, de repérer ses difficultés, ses acquis et de mesurer ses progrès. Cette observation fine permet de réguler le rythme des entraînements de chaque groupe au plus près des besoins des élèves.

INTERNET

Tests d'évaluation



Suivre les progrès

Téléchargez gratuitement le test *ELFE* conçu pour mesurer les acquis des élèves en lecture tout au long de l'année.

www.cognisciences.com